

*In Memoriam*  
**Jacques Henri Michel**

Annette RUELLE

*(Université Saint-Louis - Bruxelles)*



Jacques-Henri Michel est décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 11 juillet 2013, à l'âge de 86 ans. « Nous perdons en lui un homme intègre et un professeur de qualité ». Que cette formule si juste retenue sur le faire-part nous ouvre à la mémoire de celui en lequel nous tous, ses élèves, ses collègues, ses amis, saluons une figure merveilleuse d'homme et de romaniste.

Licencié en philologie classique et docteur en droit, auteur d'une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en droit romain, Jacques-Henri Michel fut au cours de sa vie professionnelle chercheur, lieutenant colonel d'artillerie de réserve et enseignant, carrière d'enseignant qu'il déploya au niveau secondaire et au niveau universitaire, en Belgique, au Congo et aux Etats-Unis, en français et en néerlandais, à la Faculté de droit de la Vrije Universiteit Brussel et à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université Libre de Bruxelles.

Comme latiniste, au cours de ses années d'enseignement dans le secondaire (1951-1958), il créa deux importants instruments de base : une *Grammaire de base du latin* (1960) et, en collaboration avec Michel Gester, un *Lexique de base du latin* (1967), qui rassemble avec un indice de fréquence les 3500 mots les plus fréquents du vocabulaire des auteurs lus dans les classes secondaires tout en précisant, pour chaque mot simple, ses dérivés et ses composés les plus usuels.

Il fut aussi l'un des premiers au sein de la Faculté de philosophie et lettres à s'intéresser à l'application de l'informatique aux sciences du texte et à la langue latine, en pionnier d'une technique appelée à offrir au philologue la possibilité de dépouillements exhaustifs et d'un nouveau regard sur les sources.

1962 est l'année de la publication de sa thèse d'agrégation, à Bruxelles : « La gratuité en droit romain ». Thèse en partie triple, consacrée à la terminologie latine de la gratuité, à ses réalisations dans le droit romain des contrats et à ses présupposés dans l'ordre d'une anthropologie des modes de l'échange, elle touche un public qui va des experts du droit privé aux spécialistes des sciences sociales (linguistique indo-européenne, ethnologie, histoire culturelle), auxquels elle fournit un ouvrage de référence salué comme un véritable « classique ».

La convergence de ses intérêts croisés aux sources de sa double formation de latiniste et de juriste irise d'une lumière unique l'ensemble de ses entreprises scientifiques. Il aimait ainsi à tenir une position irréductible au sein des deux facultés, rappelant aux juristes le rôle essentiel du latin pour la mise en place linguistique des catégories du droit privé et aux philologues classiques, l'immense intérêt du droit romain pour l'étude de la littérature latine, la connaissance de la société et de l'homme romains.

Publié en 1998, son manuel reflète cette lumière singulière, ainsi qu'en atteste le titre : « Eléments de droit romain à l'usage des juristes, des latinistes et des historiens. »<sup>1</sup> Véritable bible du droit romain, cet ouvrage, qui reprend l'essentiel du cours dispensé par lui en néerlandais pendant près de 30 ans à la VUB, est basé sur une connaissance rigoureuse des sources et appuyé sur une traduction fine

---

<sup>1</sup> Deux fascicules, Bruxelles, Centre de droit comparé et d'histoire du droit de l'U.L.B., 1998.

et ajustée au texte latin, respectueuse de sa lettre, de sa forme et de son rythme, si essentielle car, comme il aimait à le rappeler, la traduction dévoile la première interprétation de l'auteur. On y ajoutera son complément naturel, le *Vocabulaire latin des institutions romaines, suivi des fragments de la loi des XII Tables*, qui est aux institutions publiques et à celles de la vie privée (personnes et famille) ce que l'abondant index de ses *Eléments* est au droit privé<sup>2</sup>.

Pour la langue, Jacques-Henri Michel avait le don de la concision, un sens aigu de la formule au service d'une expression lumineuse : PAUCA SED OPTIMA, voici assurément le maître-mot d'une écriture pleine de charme et de rigueur.

Et quant à la pensée, la justesse de l'expression et le sens de la synthèse lui donnèrent les moyens d'embrasser des curiosités scientifiques aussi diversifiées que l'anthropologie du droit, l'histoire du latin, la toponymie, l'informatique appliquée aux textes, au fil de périodes qui vont du néolithique à l'ère des ordinateurs et d'espaces qui s'étendent des plaines des indiens d'Amérique du Nord au Japon contemporain<sup>3</sup>.

Un séjour aux Etats-Unis dans le cadre d'un échange de professeurs en 1977 a réservé à sa sensibilité d'ethnologue une providentielle rencontre, avec les Indiens cherokee, dont la société lui parut former l'exemple rare d'un groupe humain aussi peu aliénant que possible, disait-il, d'une manière dont on soupçonne combien ce modèle pouvait lui convenir ! Il créa alors le Groupe de contact « Droit romain et anthropologie du droit » au Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS) et s'engagea dans une nouvelle lecture, ethnographique, de la *Germanie* de Tacite, pour laquelle il constitua un dossier où, adossé à Claude Lévi-Strauss, sont entre autres belles figures convoqués Jean de Léry et son extraordinaire voyage au Brésil<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Université Libre de Bruxelles, 2001, pour l'édition graphique et la publication en ligne : [www.ulb.ac.be:8070/cedop/tools/stat.php?file=Institutions.pdf](http://www.ulb.ac.be:8070/cedop/tools/stat.php?file=Institutions.pdf)

<sup>3</sup> On verra ses *Synthèses romaines. Langue latine - Droit romain - Institutions comparées*, études publiées en hommage au professeur J.-H. Michel par Gh. Viré, Bruxelles, 1998, avec la liste de ses publications.

<sup>4</sup> *Matériaux pour une lecture ethnographique de la Germanie de Tacite*, 2 fasc., Bruxelles, 1994.

Si Jacques-Henri Michel avait la passion de l'antiquité et du passé des hommes, il avait surtout celle de la partager et de la transmettre aux plus jeunes. Citoyen jaloux de ses prérogatives, auquel une certaine incurie régnante avait le don de faire piquer des colères... homériques, il fut le serviteur dévoué et original d'une discipline qui lui semblait gage d'avenir. Mélomane averti, bon vivant (tous ceux qui l'ont connu se rappellent les volutes d'un éternel cigare nimbant de mystère sa présence souriante), père et mari aimant (et nous embrassons affectueusement Lily, sa très charmante épouse), ami fidèle, Jacques-Henri Michel fut un homme extraordinairement attachant, capable à la fois de distance et de tendresse, un homme qui force le respect.

Incarnant la rigueur du service et la douceur de l'art de vivre, il avait la minutie de l'orfèvre et la grandeur d'âme de l'artiste.